

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourrez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

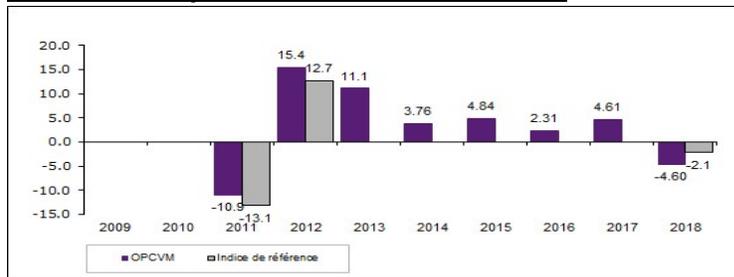
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année*	
Frais courants	0.61%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances*	
Commission de performance	Néant

*ce chiffre est une estimation compte tenu des modifications apportées au Fonds.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique « Frais » du prospectus de l'OPCVM disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées de VEGA 2020-2024 :



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures qui ne sont pas constantes dans le temps.

L'OPCVM a été créé en 2010.

Les performances de l'OPCVM sont calculées nettes de frais. Les performances passées ont été évaluées en euro.

Depuis le 1er janvier 2013 les performances de l'indicateur de référence sont pour la part actions calculées dividendes nets réinvestis contre non réinvestis précédemment.

A compter du 14/02/2020, passage en fonds nourricier du compartiment Natixis Horizon 2020-2024 avec changement de stratégie d'investissement. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations Pratiques :

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative de l'OPCVM, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS

(115, rue Montmartre CS 21818 75080 Paris Cedex 02) et/ou peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur demande écrite auprès de cette dernière.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques relatives au Fonds maître sont disponibles auprès de la société de gestion du maître, sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com.

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 février 2020.